



“La voix des PME en Europe ”

Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

Le Parlement Européen sortant a un bilan mitigé en ce qui concerne la politique PME, déclare l' UEAPME

Bruxelles, le 28 avril 2004 Lors d'une réunion avec des parlementaires européens aujourd'hui à Bruxelles, l' UEAPME, l' association européennes des employeurs des PME et de l'Artisanat, a présenté une évaluation mitigée du travail mené par le Parlement Européen en faveur des PME et de l' Artisanat.

“Alors que les PME ont bénéficié d'un appui ponctuel d'un nombre croissant de parlementaires favorables aux petites entreprises concernant des questions importantes telles que la réduction des taux de TVA pour les services à forte densité de main d'œuvre et Bâle II, nous devons admettre que malheureusement à plusieurs reprises, le parlement a raté l'occasion de soutenir les PME et pis encore il a pris des décisions contraires à leurs intérêts » a déclaré aujourd'hui **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l' UEAPME.

La critique principale faite par l'association est le manque d'évaluation systématique sur l'impact des décisions prises par le Parlement Européen (PE) sur les petites entreprises. Mener des évaluations d'impact indépendantes se révèle essentiel, si le PE désire maintenir les trois volets du développement durable en équilibre pour l'UE . A ce propos, l'association regrette également que les représentants des PME ne soient pas invités plus souvent aux auditions sur des sujets importants pour les PME .

Plus concrètement, UEAPME critique le fait que le PE élève de manière régulière les critères environnementaux au-delà de la proposition faite par la Commission et des preuves scientifiques disponibles pour de nombreuses propositions de directives telles les directives COV, sur les déchets électroniques et sur la qualité de l'air. Ces décisions ont ajouté des fardeaux considérables pour les PME. L' UEAPME désapprouve aussi la directive d'égalité des chances approuvée par le parlement sortant. Cette directive a créé des charges injustifiées pour les employeurs PME, spécialement à cause du renversement de la charge de la preuve.

Mais le PE sortant a aussi quelques succès en politique PME à son actif. En effet, le retour de l'Intergroupe PME (tous partis) et le renforcement du cercle PME (PPE) ont aidé à faire passer des questions importantes pour les PME. Le travail du PE a été essentiel par exemple en faisant en sorte que la Directive Retard de Paiement passe, directive qui a contribué considérablement à faciliter la situation financière des PME. Le PE a aussi alloué des fonds en vue d' aider les PME à participer au processus européen de normalisation.

L' UEAPME espère maintenant que le nouveau Parlement adoptera une attitude plus favorable aux PME. Pour ce faire, le nouveau Parlement Européen devrait entre autre :

- Faire pression en vue de finaliser le marché intérieur dans le domaine de la taxation et des services
- Garantir que des évaluations d'impact soient menées de manière indépendante et systématique

***** Fin*****

Remarque pour les éditeurs: Pour plus d'information, veuillez contacter Raphael Anspach on tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer

Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861

Email: pressoffice@ueapme.com

Web: www.ueapme.com/pressroom